

# *GÉOGRAPHIE MILITAIRE*

## VI

### ALGÉRIE et TUNISIE

Colonel NIOX

<b>Nb de pages :</b> 20	<b>Taille :</b>	<b>Date :</b> Décembre 2005
<b>Référence :</b> GÉOGRAPHIE MILITAIRE - ALGÉRIE et TUNISIE - 2ème édition - 1890		
<b>Auteurs :</b> Colonel NIOX		
<b>Chapitre :</b> DEUXIÈME PARTIE. - OCCUPATION MILITAIRE.		
<b>Destinataires :</b> Visiteurs du site <a href="http://aj.garcia.free.fr">http://aj.garcia.free.fr</a>		
<b>Remarques</b>		
Merci pour vos encouragements à <a href="mailto:aj.garcia@free.fr">aj.garcia@free.fr</a>		

Plein écran



# Sommaire

<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	<b>7</b>
<b>OCCUPATION MILITAIRE</b>	<b>7</b>
Organisation défensive de l'Algérie . . . . .	15



## DEUXIÈME PARTIE.



# OCCUPATION MILITAIRE.

En temps ordinaire, lorsque aucune insurrection ne trouble l'Algérie, il suffit de quelques brigades de gendarmerie et de quelques pelotons de spahis pour y faire la police. La sécurité individuelle y est plus grande que dans maintes parties de l'Europe occidentale. Il faut bien savoir cependant que le calme dont jouit le pays n'est qu'intermittent. La population indigène est soumise, mais non pas ralliée.

L'extension du régime civil, la naturalisation en bloc des israélites, les froissements administratifs, les expropriations qui chassent les indigènes des terres traditionnellement occupées par eux, sont les causes principales et constantes qui, pendant longtemps encore, maintiendront dans les tribus l'esprit de révolte.

« La société indigène est en état permanent de conspiration contre nous. Les indigènes du Tell sont soumis en apparence, même obséquieux ; mais cette soumission n'est que superficielle, et une trop grande confiance préparerait encore, comme en 1871, de graves mécomptes.

« Pour bien voir les choses, il faut étendre la vue et considérer que l'Algérie est un point noyé dans le monde musulman ; qu'elle communique, par le sud, avec 12 ou 15 millions d'êtres élevés et nourris dans la haine même des chrétiens, dont les rancunes, loin de s'apaiser, augmentent d'année en année, et qui ne font que guetter l'occasion de nous chasser de la terre d'Afrique. Dans ce concert, les indigènes algériens se font peut-être moins entendre, mais il ne sont peut-être pas les moins dangereux. » « Passionné et fanatique, le peuple arabe peut céder d'un moment à l'autre aux excitations religieuses de quelque prophète de passage, et nous saurions d'autant moins désarmer que la colonisation, avec une confiance exagérée, s'éparpille à tous les vents ; qu'elle se dissémine en s'écartant à grande distance des postes militairement occupés ; qu'elle devient partout vulnérable, et qu'elle est impuissante à se protéger elle-même. Il est sage de prévoir qu'une grande guerre continentale peut devenir le signal d'une révolte arabe. »

Il serait possible cependant de réduire l'effectif des troupes permanentes d'Algérie en développant la construction des chemins de fer militaires. Au point de vue du développement économique de l'Algérie, il est certainement utile de terminer le plus promptement possible le réseau du Tell ; mais, au point de vue de l'occupation militaire, il est non moins indispensable de construire des lignes qui permettent de traverser les Hauts-Plateaux et de conduire rapidement les troupes et leurs approvisionnements sur notre frontière du sud, d'où partent le plus fréquemment les excitations religieuses.

L'achèvement des lignes d'Oran à Aïn Sefra, d'Alger à Laghouat, de Constantine à Biskra et, si l'on peut, à Tougourt, de Bône à Tebessa facilitera singulièrement le rôle de surveillance des postes du sud.

Une compagnie suffira où l'on était obligé de maintenir un bataillon. Le Tell restera notre base d'opérations, et l'on n'aura à conserver sur la frontière saharienne que des postes de vigie.

Les lignes perpendiculaires à la côte ou lignes d'attaque doivent être reliées entre elles par des lignes de manœuvre, c'est-à-dire :

**par la ligne du Tell** : Tlemcen-Oran-Alger-Constantine-Soukarras-Tunis, actuellement achevée ;

et par une ligne saharienne, soit au nord, soit au sud de la chaîne saharienne, partant des oasis des ksour et se dirigeant par Laghouat sur Biskra ; de Biskra sur Gafsa et Gabès ; cette ligne est à construire.

La distance à vol d'oiseau de Biskra à el-Abiod Sidi Cheikh est exactement celle de Bordeaux à Marseille, et l'on ne rencontrerait point de difficultés de construction. La distance de Gabès aux oasis de Figuig, sur la frontière du Maroc, serait double.

Cette entreprise n'est donc pas hors de proportion avec le résultat à atteindre. L'expérience prouve que la protection d'une ligne ferrée en pays arabe est relativement facile. Des stations fortifiées défieront toute attaque de la part des nomades ; des communications par télégraphe électrique ou par télégraphe optique avertiront facilement les postes mobiles de se porter sur les points où leur présence deviendrait nécessaire. Au besoin, dans les périodes d'insurrection, on peut faire escorter les trains, et, quant aux dégâts que les Arabes pourront occasionner à la voie avec les engins dont ils disposent, ils seront toujours de peu d'importance et rapidement réparables. L'établissement d'une ligne, parallèle aux limites sahariennes, permettrait, d'établir une zone de protection militaire qui serait une sorte de *Marche du Sud* de l'Algérie analogue à celles dont Charlemagne avait bordé son empire.

Les Romains ont procédé ainsi dans leurs conquêtes, faisant servir à leur politique les peuples mêmes que leurs armes venaient de soumettre, ne cherchant pas à se substituer à eux, mais se contentant de cantonner quelques légions dans les positions stratégiques qui dominaient le pays. Notre situation en Algérie a bien des analogies avec la leur, mais les moyens dont nous disposons sont plus efficaces que ceux qu'ils pouvaient employer, puisque nous aurons toujours une supériorité d'armement et de procédés industriels qui leur faisaient défaut. « Les généraux, qui ont gouverné l'Algérie, sont unanimes à demander, pour la dominer en temps de guerre, 70,000 hommes <sup>1</sup>. On ne sera pas étonné de ce chiffre si l'on se rend compte que l'Algérie a une superficie de 25,000 lieues carrées, soit environ 250 lieues de côtes sur 100 lieues de profondeur. En supposant, ce qui est la vérité, 50 postes occupés, on voit que chacun d'eux est chargé de garder environ 500

<sup>1</sup>Les pages qui suivent sont extraites d'un remarquable travail de M. le colonel Philebert sur l'occupation militaire de l'Algérie (*Journal des Sciences militaires*, février 1874).

lieues carrées. Outre ces garnisons, il faut avoir des troupes que l'on puisse mobiliser, sinon elles seraient exposées à mourir de faim. Tous les militaires qui réfléchissent et calculent, admettent forcément ce chiffre de 70,000 hommes, - mais, en même temps, trouvent avec raison que la garde de cette colonie est une lourde charge pour l'armée française. »

Nous devons toujours, et en tout temps, craindre une révolte des indigènes.

« Lorsque nous étudions les causes de ces révoltes, nous les voyons naître souvent sans motifs bien définis ; c'est la religion ; ce sont les excitations du Maroc, les affiliations avec La Mecque ; c'est le mécontentement plus ou moins justifié des grands chefs ; c'est le manque d'autorité de la part des représentants de la France, une législation qui ne cadre pas avec les mœurs et les habitudes de ces populations sauvages.

« Il y a assurément un peu de toutes ces causes dans les révoltes ; mais la cause réelle, c'est l'habitude. De tout temps, ces populations ont été en désordre ; de tout temps, chacun y a agi pour son compte, ne reconnaissant que la loi du plus fort ; de tout temps, chacun a pillé, maraudé, volé son prochain, s'il est Arabe ; s'il est Kabyle, il a essayé de se fendre le crâne à coups de bâton avec son voisin. Ceux qui croient que les indigènes, longtemps à l'avance, mûrissent une révolte de ce genre et se mettent tous d'accord pour nous combattre, se trompent souvent. Beaucoup, quand le vent de la révolte souffle, s'en vont insouciant du lendemain, sans aucun espoir et sans aucun désir de lutte, mais avec la volonté bien arrêtée de taper sur son prochain, qui souvent est son plus proche parent, et de lui prendre tout ce qu'il pourra.

« Ils en faisaient tout autant envers el-Hadj Abd el-Kader, malgré la sévérité, poussée aux dernières limites, avec laquelle il essaya de les corriger, sévérité dont nous n'avons pas idée, et qui dépasse tout ce que notre imagination peut rêver.

« C'est un mal incurable que nous n'extirperons jamais complètement ; il faut le souffrir, puisque nous ne pouvons l'empêcher ; mais il faut prendre nos précautions pour en souffrir le moins possible, pour que ces révoltes n'amènent pas des perturbations considérables, et pour pouvoir y remettre l'ordre avec peu de monde.

« Pour combattre ces révoltes, il faut distinguer entre elles, car, suivant les lieux et les populations, elles présentent de bien grandes différences.

« Il nous faut considérer la manière d'agir de chacune de ces populations lorsqu'elles se révoltent, pour rechercher les moyens propres à avoir raison de chacune d'elles. Mais d'abord il faut éliminer de la question une des grandes difficultés nous voulons parler de ces villages que notre colonisation a malheureusement dispersés sur tout le territoire de l'Algérie. Je dis malheureusement, au point de vue, militaire, bien entendu, car, pour nous militaires, ils sont, en cas de révolte, la vraie pierre d'achoppement. Il faut alors courir partout, être partout à la fois sur la défensive ; il faut alors subordonner nos opérations militaires à la nécessité de défendre chaque champ, chaque maison, et naturellement il y a grande dispersion de forces ; la défense devient insuffisante et craque toujours sur quelque point. Trop souvent nous avons ce triste spectacle de fermes brûlées, pillées, de colons assassinés ; ce sont pour les indigènes des succès si faciles ! « L'armée, que l'on

occupe forcément à ces questions de détail, doit augmenter de nombre au prorata de ces établissements, et malheureusement c'est l'Algérie entière. Ce n'est pas là une mission militaire, mais une mission de police et de colonisation.

« Au lieu de disperser notre colonisation à tous les vents, au lieu de la lancer par petits paquets à tous les coins de l'Algérie, nous devons la grouper, la réunir en centres ayant une certaine importance.

« L'Algérie tout entière doit appartenir, comme champ d'exploitation, à nos commerçants, à nos industriels, qui ont le devoir et le droit d'en tirer tout le parti possible ; mais, quant à l'agriculture et à la colonisation proprement dite, elles sont en pays ennemi ; et comme toujours, en face de son ennemi, il faut se grouper, se réunir pour lui résister, pour n'avoir plus à craindre le vol, le pillage, et les idées de désordre innées chez les indigènes, et se réunir aussi afin de se soutenir par son travail commun, parce que, dans les centres, au milieu de populations plus serrées, la main-d'œuvre est plus abondante et moins chère ; parce que, dans les centres, le commerce aide l'agriculture.

« Les révoltes des populations kabyles ou sédentaires n'ont pas une importance majeure, parce qu'elles se localisent, et que, par conséquent, on peut les atteindre à jour et à heure fixes. La plus sérieuse même, celle de la Grande Kabylie, est facile à réprimer ; la supériorité de nos armes nous donne un avantage tel dans cette guerre, qu'aujourd'hui 1500 hommes suffisent pour traverser les montagnes dans tous les sens ; à une condition, cependant, c'est qu'ils trouvent, sur tous les points d'appui, des réserves de munitions et des vivres.

« La possession du pays, certaine, sûre, facile, sans grande dépense et avec peu d'hommes, est là. En Kabylie, des postes aux points culminants, aux nœuds de route ; il n'y a aucune utilité à ce qu'ils soient grands, coûteux à construire ; il les faut simplement solides, bien armés, faciles à défendre et pourvus de magasins ; il les faut reliés par des chemins praticables. Avec quelques postes ainsi établis et permettant, par conséquent, à des colonnes de 1500 combattants de circuler sans traîner à leur suite des milliers de mulets, nous pouvons être sûrs qu'aucune révolte ne durera longtemps.

« Il faut aussi des routes, et les tribus, dont on a à se plaindre, au lieu d'amendes insignifiantes qui ruinent une population déjà trop pauvre, doivent faire des routes on réunir les matériaux nécessaires pour la construction des postes.

« Les populations nomades sont celles dont les révoltes sont les plus fréquentes, et aussi, quoique généralement on croie le contraire, celles dont les révoltes sont les plus ruineuses et les plus difficiles à dompter. C'est chez elles que l'habitude est invétérée et que nous avons le moins de moyens de la faire perdre. Nous pouvons bien atteindre les gens dans leurs biens, à preuve les nombreuses razzias qui ont eu lieu lors de chaque révolte ; mais, en vérité, ces gens-là ont pour leurs troupeaux une terrible indifférence, et ils les reconstituent avec une rapidité dont nous n'avons pas d'idée. En 1854, les Oulad Oum el-Akhoua, grands nomades du Sud, se révoltèrent ; ils furent razziés à blanc par le commandant Pein et par le commandant du Barail. Après cette razzia, ils s'enfuirent à Tougourt et ne vinrent se soumettre que dans le courant de l'année 1855. Ils revinrent ne

possédant rien ; trois ou quatre mois après, ils étaient plus riches qu'au moment de leur départ ; la statistique constatait 48,000 moutons (ils n'en avaient que 45,000 au départ) et 1800 chameaux. Les voisins les avaient largement indemnisés des pertes que l'infidèle leur avait fait subir.

« Si le Kabyle a la tête dure comme du fer, aime la bataille, le nomade, lui, comme l'étourneau, aime à se mettre en fugue. Il y a pour lui une jouissance ineffable à se disperser dans le Sahara et à vivre à sa guise, c'est-à-dire à voler et à marauder. En 1868, nous avons vu les Oulad Nayl, enrichis par notre domination, regorgeant de bestiaux, d'argent, et de grains par la culture des terrains jadis incultes et rendus fertiles par des barrages que nous leur avons construits et dont ils appréciaient toute l'importance, nous les avons vus abandonner tous ces biens pour une fugue de quelques jours à peine, avec la conviction, au moment du départ, qu'il leur faudrait, à bref délai, être raziés, faire soumission, et payer l'amende.

« En réalité, il n'y a pas de tribu qui puisse rester longtemps dans cet état. Il faut toujours qu'elle nous revienne. Le Tell est le père nourricier, et, dans le Sahara, quand le printemps est fini, il n'y a pas de moyens d'existence. On y va un instant, mais il faut en revenir. Inutile donc de lancer nos colonnes lourdement chargées à travers cet immense pays. Toute tribu qui a commis un méfait doit être châtiée, c'est certain ; il n'y a pas de population avec laquelle il soit plus indispensable que toute faute ait sa punition, mais il n'est pas nécessaire de faire des centaines de lieues à la suite du coupable. Il faut simplement l'attendre au retour. Il reviendra, soyez-en sûr, et promptement, chercher sa punition. Il suffira alors de lui dire : « Nos marchés vous sont fermés, vous n'achèterez rien avant d'avoir fait amende honorable. »

Les lourdes colonnes, encombrées de convois, sont, pour la plupart du temps, incapables d'atteindre un ennemi aussi mobile ; puis, on ne sait comment abreuver une si grande quantité d'hommes et d'animaux ; il arrive forcément qu'au bout de quelque temps, elles sont échelonnées le long des chemins pour garder les magasins, et l'on arrive à n'avoir que quelques cavaliers quand on aborde l'ennemi. « Laissons ce funeste système et revenons au bon vieux temps ; où le commandant du Barail, le commandant Pein, de glorieuse mémoire, et autres, soumettaient le Sahara, le parcouraient, et y faisaient la loi avec 250 à 300 baïonnettes. S'ils l'ont fait, nous pouvons le faire, d'autant plus qu'ils n'avaient pas l'armement perfectionné d'aujourd'hui, qui multiplie notre force au moins par 10. Mais cela est même inutile. Pour dominer ce pays, il suffit de punir les délinquants, et c'est de Teniet, Boghar, Tiaret, de tous ces postes de seconde ligne où finit le Tell et où commence le nomade, que l'on doit punir. C'est là que de petites colonnes mobiles doivent être toujours prêtes dans la main d'officiers capables et munis de pouvoirs suffisants pour agir.

« Une objection sera faite, sans aucun doute, car le système que nous indiquons, s'il suffit aux nécessités du commandement en tant que domination, ne suffit pas aux besoins de l'administration telle qu'elle a été comprise depuis quelques années. C'est un grave tort que nous avons eu de vouloir administrer en détail ces populations ; nous

y sommes impuissants et nous le serons toujours. Pour courir après ces vains essais d'administration, nous ne les avons plus commandées, nous nous sommes noyés dans de vains détails. Nous nous sommes enquis de leurs noyés individuels, de leur justice, de leurs mariages, de leur état civil, de leurs impôts; nous avons voulu compter leurs enfants, perfectionner leurs moyens de culture, améliorer leurs troupeaux; leur faire adopter des cultures inconnues, des écoles nouvelles; tout l'ensemble de nos lois et de nos mœurs, jusqu'aux procès-verbaux pour délits de chasse!

« Et pour tout cela, au milieu de populations de 50 à 60,000 âmes changeant de place tous les jours, un, deux, trois officiers, dont généralement deux au début de leur carrière. Et encore ces malheureux officiers doivent faire toutes sortes de statistiques et entretenir avec le chef-lieu de la province une correspondance sous laquelle succomberait le préfet le mieux organisé. Ils finissent, eux aussi, par ne plus sortir de leurs bureaux; assis devant une table, ils font des chiffres et des écritures, et finissent, dans l'impossibilité de savoir tout ce qu'on leur demande, par se créer un petit monde factice qui répond plus ou moins à la réalité, et, quand la révolte arrive, ils ne sont pas à hauteur des difficultés. « Tout est faux dans ce système, il nous faut de suite le rejeter bien loin. Abandonnons tous ces soins fastidieux et inutiles, tous ces semblants d'administration. Que tous ces nomades s'administrent, se rendent la justice, se marient, etc., comme ils l'entendent; nous n'avons que deux choses à leur dire: « 1° Vous êtes nos tributaires, vous nous payerez l'impôt; sa répartition, juste ou non, ne nous regarde pas; vous le payerez de telle quantité, à telle époque; « 2° Vous respecterez nos nationaux et leurs propriétés.

« A ces deux conditions, nous vous assurons la libre circulation sur nos marchés, le droit de vous approvisionner chez nous (et par nationaux, j'entends non seulement les Européens, mais encore les indigènes que nous avons dénommés sédentaires ou Kabyles, et que, progressivement, il faut soumettre, autant que cela sera possible, à toute notre administration). « Si vous ne payez pas l'impôt, si vous ne respectez pas nos nationaux, nous vous fermerons nos marchés; et si la faute est grave, nous nous réservons le droit, et nous avons les moyens, de vous punir militairement.

« Dans ces conditions, nous aurons vite la soumission des nomades. Ils se débattront peut-être un peu; mais, si le système est appliqué avec quelque persistance, ce sera vite fini. « Quant aux postes de l'extrême Sud, puisqu'ils existent, il faut les conserver; mais il faut que ces postes soient seulement des positions en arrière des campements d'été, des gardiens vigilants, quand les Sahariens viennent dans le Tell.

« L'extrême Sud est peu à craindre. Le Souf, Tougourt, le Mzab, Ngoussa, Ouargla, ne sont une grosse affaire que parée que l'éloignement accroît leur importance. Toujours une colonne de 400 à 500 baïonnettes suffira pour y conduire quelques pièces de canon qui en auront facilement raison.

« Dans les ksour la révolte est locale; elle ne s'étend pas, et nous pouvons toujours au juste calculer l'effort nécessaire pour la réduire.

« En tout cas, ce n'est pas une bien grosse affaire que de casser leurs baraques à coups de canon, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de le faire souvent. L'idée de faire,

de loir en loir, un exemple de ce genre ne doit pas nous effrayer. Zaatcha a laissé dans nos esprits des idées exagérées de la difficulté que présente une opération de ce genre ; mais il vaut encore mieux, à tous les points de vue, avoir tous les dix ans un Zaatcha à briser à coups de canon, que de courir, comme nous le faisons, après ces espèces de sauterelles du Sahara. »

Au système d'occupation dont nous venons d'exposer les idées principales, on peut objecter que, si les tribus nomades du Sud, qui reconnaissent notre autorité, se trouvent incapables de résister à des tribus plus puissantes qui se seront insurgées, elles réclameront notre protection, ou se déclareront obligées de faire cause commune avec nos ennemis, sous peine de se voir raziées et détruites.

C'est donc le Sud tout entier qui pourrait un jour se soustraire à notre domination, si nous ne conservions pas les moyens et si nous n'avions plus la volonté de lancer quelquefois des pointes hardies au cœur même du pays révolté.

Ce qui fait notre force en Algérie, c'est la désunion des tribus, leur manque d'entente, l'inaptitude des Arabes à concerter un mouvement d'ensemble ; de sorte que les insurrections sont rarement simultanées.

Nous avons pu, jusqu'ici, non seulement les réprimer, mais encore opposer les indigènes les uns aux autres, et c'est fort heureux, car il ne faut pas perdre de vue que la guerre dans le sud de l'Algérie, et même sur les Hauts-Plateaux, n'est pas possible sans le concours de l'élément indigène. Il faut non seulement des conducteurs arabes pour les énormes convois de chameaux qui suivent les colonnes, mais il faut surtout des goums pour les éclairer et même, pour atteindre l'ennemi. Les troupes françaises ne sont, en réalité, qu'une réserve destinée à les soutenir, et, la plupart du temps, impuissante à joindre l'adversaire, à moins que celui-ci, confiant dans une très grande supériorité numérique, ne vienne lui-même offrir le combat. « A eux seuls, les quelques centaines de cavaliers des Harar, Yacoub, Larbaâ, etc., ont infligé aux dissidents plus de pertes que nos colonnes réunies.

« Sans eux, la guerre est à peu près impossible dans le Sud, car eux seuls sont aussi mobiles que nos adversaires, et, par suite, capables de les atteindre.

« On doit se préoccuper, par conséquent, du maintien en bon état de la cavalerie indigène des goums et du maghzen, c'est-à-dire des cavaliers des tribus qui doivent marcher à notre réquisition. Or, à mesure que la sécurité augmente, les tribus nomades ont moins de chevaux, parce que leur entretien est dispendieux ; à cette cause générale et permanente, il faut ajouter certaines causes particulières, notamment des sécheresses prolongées qui ont momentanément privé les nomades de pâturages sur les plateaux, alors qu'il ne leur était plus permis de venir camper dans le Tell. Aussi, la production du cheval arabe devenant insuffisante, l'administration française a dû s'en préoccuper et récemment organiser des haras.

C'est avec la même attention que l'on doit veiller au maintien des troupeaux de chameaux, indispensables pour les transports derrière les colonnes.

En 1881, pendant l'expédition du Sud-Oranais, comme nous l'avons dit précédem-

ment, les rigueurs du froid et l'excès de fatigue imposée aux animaux réquisitionnés dans les tribus, ont ruiné presque complètement les troupeaux de nombre d'entre elles, et il a fallu longtemps pour qu'elles les reconstituent <sup>2</sup>.

Les opérations militaires dans le Sud dépendent d'une manière très étroite de la bonne organisation de ces convois, véritable train auxiliaire. L'effectif des animaux porteurs doit toujours être considérable, par suite de l'obligation où l'on est d'emporter des approvisionnements d'eau. Le chiffre du convoi varie naturellement suivant la distance où l'on doit opérer des puits et des postes de ravitaillement, et selon la durée présumée de l'expédition ; mais on compte d'ordinaire un millier de chameaux pour une colonne mixte de 1,500 hommes, c'est-à-dire 800 fantassins, 200 cavaliers, les services auxiliaires, et les goums indigènes. Pour ne pas être à la merci des réquisitions plus ou moins incertaines dans les tribus, on a constitué à Laghouat un équipage permanent de 700 chameaux environ, appartenant à la commune indigène ; cette organisation est à imiter dans le Sud-Oranais et dans le Sud de Constantine.

Dans l'extrême Sud, au Mزاب et à Ouargla, on organise des Maghzen montés à méhara <sup>3</sup>.

La coopération de l'élément indigène est donc indispensable, d'un côté, pour exploiter les terres de culture du Tell ; de l'autre, pour maintenir sous notre autorité les nomades du Sud, et, par conséquent, pour garantir la sécurité de notre colonisation. Il faut également se servir du concours des chefs indigènes pour commander et pour administrer les tribus.

Nous substituer à eux sous prétexte de redresser certains abus qu'ils peuvent commettre, c'est assumer une tâche extrêmement complexe et à laquelle ne saurait suffire le personnel des bureaux arabes.

Au lieu d'imposer notre formalisme administratif étroit aux tribus, trop éloignées

<sup>2</sup>Le chameau n'est pas un animal infatigable, tel qu'on le suppose assez généralement. Il est vrai qu'il est admirablement adapté à la vie du désert, qu'il fait sa nourriture ordinaire des broussailles ligneuses que ne sauraient broyer les chevaux, qu'il peut rester quelques jours sans boire et même sans manger ; mais on ne saurait abuser de lui. Après un mois de travail, il faut le laisser deux mois au pâturage pour qu'il répare ses forces. Il faut connaître les plantes qu'il affectionne, celles qui lui sont nuisibles. La piqûre de certains insectes est mortelle pour lui. Il faut des précautions particulières pour soigner ses maladies et pour le charger. Il faut par conséquent un personnel indigène spécial pour conduire les convois ; on doit compter deux chameliers pour charger six ou huit chameaux, au plus. La charge qu'il porte est proportionnelle à son âge ; celle d'un chameau adulte ne peut guère dépasser 100 à 120 kilogrammes. L'arrimage de caisses et de tonnelets présente des difficultés particulières, et il arrive fréquemment que les bêtes se brisent les côtes en heurtant leurs charges.

Le chameau est en outre un animal timide, facile à effrayer, et dont le dressage est délicat. Il refuse souvent de marcher pendant les tourmentes de sable si fréquentes dans le Sud.

La journée de marche normale n'est pas supérieure à celle des chevaux, c'est-à-dire qu'elle varie entre 30 et 50 kilomètres.

Le chameau de selle, ou méhari, marche au trot et peut fournir des courses exceptionnelles de 70 à 100 kilomètres ; mais il appartient à une race spéciale. Le méhari diffère autant du chameau ordinaire que le cheval de sang du cheval commun.

<sup>3</sup>Pendant la campagne d'Égypte, Bonaparte avait organisé des régiments de dromadaires à 900 hommes, ayant 750 dromadaires 250 chevaux et pouvant emporter des vivres pour 50 jours.

des centres européens pour qu'il soit possible de les pénétrer de notre influence et de les désagréger, on a pensé, pendant longtemps, qu'il était préférable de les faire gouverner par leurs propres chefs.

Dans un pays de tradition comme le leur, il pouvait être habile de respecter les privilèges traditionnels des grandes familles et des chefs religieux. En les honorant, en augmentant même leur pouvoir et leurs richesses, on était assuré de les avoir pour auxiliaires.

C'est le conseil que donnait Bonaparte dans ses instructions sur l'administration de l'Égypte. Cette politique, que l'on tend à modifier aujourd'hui, a été longtemps suivie avec succès, et les hommes qui connaissent le mieux l'Algérie la préconisent toujours.

L'expérience du passé montre, en effet, que, depuis de longues années, certaines familles nous sont toujours restées fidèles, et qu'elles ont versé généreusement leur sang pour nous toutes les fois que nous avons fait appel à leur dévouement.

Si quelques-unes ont fait défection, comme les Oulad Sidi Cheikh en 1864, les Mokhrani en 1871, on pourrait en retrouver la cause première dans certaines erreurs de commandement ou d'administration, et surtout dans des froissements d'amour-propre causés à des chefs orgueilleux et susceptibles.

On doit se rendre compte également qu'au delà des postes que nous pouvons militairement occuper d'une manière permanente, il y aura toujours une zone dans laquelle vivront des populations que nous ne pouvons commander directement et qui, cependant, doivent subir notre influence ; il nous importe de les surveiller et même de les utiliser contre les ennemis plus éloignés. Le meilleur moyen serait sans doute de nous attacher leurs chefs par certains liens de vassalité et de nous assurer de leur fidélité par des dignités, des égards flatteurs, des avantages matériels. Ces agas ou ces bach-agas, comme les comtes ou les marquis du moyen âge, commanderaient nos marches militaires du Sud, au delà de nos postes des montagnes sahariennes, vers le Gourara, vers le Touat, vers le pays des Touareg, et si leur autorité prenait un jour des allures inquiétantes, on saurait du moins où frapper pour la briser <sup>4</sup>.

## Organisation défensive de l'Algérie.

L'Algérie n'a pas de frontière dans le sens strict du mot. En effet, nous avons dit combien était défectueux et incertain le tracé des limites du côté du Maroc.

Vers la Tunisie, il n'y a plus de frontière à observer au point de vue militaire. Vers le Sud, il n'y a et il ne peut y avoir aucune limite, car le désert ne constitue pas une frontière naturelle, par cette seule raison que le désert absolu n'existe pas.

<sup>4</sup>Napoléon parlant, dans ses Mémoires de Sainte-Hélène, des moyens de contenir les Arabes des frontières de l'Égypte, s'exprime ainsi « Lorsque l'Égypte a été gouvernée avec fermeté et justice, les Arabes ont été soumis ; chaque tribu a été obligée de répondre de son désert et de la partie de frontière qui lui était confiée... Ces tribus, comme de petits vassaux, ont garanti la tranquillité du pays au lieu de la troubler..... »

Les tribus errantes, qui le parcourent, échappent, par leur mobilité même, à toute délimitation précise. Comme les Russes au centre de l'Asie, les Français, en Algérie, n'ont donc, au sud, d'autres limites que celles que peuvent leur donner l'initiative et l'esprit d'aventure des officiers qui commandent les postes extrêmes.

Mais il y a une distinction à établir entre les régions du sud-ouest et du sud-est.

Si l'on considère l'ensemble d'une carte de l'Algérie, on remarque une grande différence dans la configuration des montagnes et des Hauts-Plateaux, à l'ouest et à l'est du méridien d'Alger.

A l'ouest, la distinction entre la zone tellienne, les plateaux, la chaîne saharienne, et le Sahara, est très caractérisée. Le Tell, c'est le corps de place. Les poternes de ses remparts du sud sont tenues par el-Aricha, Daya, Saïda, Frenda, Tiaret, Teniet, Boghar.

En avant, s'étend une vaste esplanade, large de 200 à 300 kilomètres; ce sont les Hauts-Plateaux. Au delà se dresse un puissant parapet dont les escarpes dominent les plaines sahariennes, et à moins d'une trentaine de lieues desquelles commencent les areg. Le chemin de fer d'Aïn-Sefra qui traverse les plateaux n'a été construit que dans un intérêt militaire.

A l'est du méridien d'Alger, les Hauts-Plateaux se rétrécissent peu à peu. Ils se creusent dans le Hodna et se transforment en une grande cuvette d'un climat saharien, où mûrissent les dattes, mais où l'abondance des eaux permet aussi la culture des céréales.

Dans la province de Constantine, les plateaux se relèvent; mais, comme on l'a vu, ils sont relativement peu étendus, et n'ont pas les caractères des grandes steppes de l'ouest. Ils sont même abordables pour la colonisation. Plusieurs chemins de fer, construits dans des intérêts économiques, les traversent.

Enfin, le rempart du Sud, d'abord tracé avec peu de netteté s'épaissit ensuite dans l'Aurès en une masse très puissante. Les liaisons entre le Tell et le Sahara s'établissent donc dans d'autres conditions que dans le Sud-Oranais, tandis que les richesses des grandes oasis de l'Oued-Righ et d'Ouargla nous ont entraînés à de fort grandes distances; leur occupation, utile sans doute, si l'on veut commander les nomades et pénétrer progressivement vers le Touat et le Soudan, n'intéresse pas la sécurité de la colonisation algérienne, comme l'occupation des ksour du sud-ouest. Dans le département d'Oran, par suite du voisinage du Maroc et de l'esprit plus ardent des nomades, la pacification du Sud est encore incomplètement assurée; les précautions militaires doivent être plus précises. L'état de guerre est, en quelque sorte, permanent, ou du moins la tranquillité n'est qu'intermittente, et les sortes de trêves, pendant lesquelles se reconstituent les tribus que l'insurrection a ruinées, ont une durée incertaine.

Dans le Tell, la frontière du Maroc est surveillée par les postes de Nemours, Lalla Maghnia, Sebdou, el-Aricha.

On tient les Hauts-Plateaux par Mecheria, qui est une grande biscuit-ville permanente, c'est-à-dire une place de ravitaillement, avec magasins et ambulances; elle a pour avancée, à l'ouest, Aïn ben Khelil.

On commande les passages de la chaîne saharienne par Aïn Sefra, qui est également

une place-magasin, et a pour avancées Aïn Sfissifa à l'ouest, Djenien bou Rezg au sud-ouest, et Moghar au sud, où se trouve seulement un détachement de cavalerie indigène.

Les communications à travers ces montagnes ont été améliorées de manière à pouvoir porter rapidement les troupes sur leur versant saharien, dans la direction de Figuig.

Géryville est, comme Aïn Sefra, une place d'appui et de ravitaillement, mais plus forte et plus complètement installée. Aflou, centre administratif du Djebel-Amour, n'est qu'un simple bordj. Ses communications avec Tiaret sont gardées par un poste intermédiaire à Oussekr ; mais ni Géryville, ni Aflou, n'ont d'avancées permanentes au delà des montagnes du sud. On n'est averti des agitations des nomades que par l'intermédiaire des caïds de Brézina, d'el-Maïa, de Tadjerouna, dont la vigilance ou le zèle peuvent être en défaut.

On a cependant placé à Aïn Mahdi, près de la zaouïa de Tedjini, un poste permanent qui relève de Laghouat, et qui a pour mission principale de surveiller le marabout.

Dans le département d'Alger, la sécurité du Sud est beaucoup plus grande que dans la province d'Oran ; mais on trouve dans le Tell des régions montagneuses, dont les populations kabyles doivent être constamment surveillées : le Dahra, l'Ouarsenis, et la Kabylie.

On tient le Dahra par Tenès, Cherchel, Orléansville, et Miliana. On tient l'Ouarsenis par Orléansville, Tiaret, Teniet, et Boghar. On tient la Kabylie par Fort-National, au centre ; par Dellys, Bougie, Aumale, sur la périphérie.

Sur les Hauts-Plateaux, un poste à Chellala combine sa surveillante avec celui d'Oussekr, de la province d'Oran.

Les montagnes des Oulad Nayl sont gardées par Djelfa et Bou Saâda. Ce dernier poste observe également le Hodna.

Dans le Sud, Laghouat est le point d'appui des colonnes mobiles qui ont à opérer dans le Djebel-Amour ou vers le Mzab. C'est une très forte place, tête des routes de Ghardaïa et d'Ouargla.

A Ghardaïa est un bordj très solide, avec une garnison normale de tirailleurs. L'autorité du commandant supérieur s'étend sur Ouargla, où se trouve un poste de troupes indigènes, et sur Goléa, où l'on a construit une maison de commandement pour un caïd. Le poste du Mzab établit ainsi une liaison indispensable entre Laghouat et l'oasis d'Ouargla, qui relève de la division d'Alger. On ne pouvait, en effet, tolérer que les seuls points du sud, où l'on trouvât de l'eau et quelques ressources, fussent aux mains d'une population qui, prétendant rester indépendante au milieu de l'Algérie conquise, aurait paru tenir en échec l'influence française, et qui se supposait même le droit de fermer les portes de ses villes pour nous en interdire l'accès. Goléa et Ouargla sont les points extrêmes sur lesquels s'exerce, d'une manière permanente, l'influence française. Étant donnée l'importance considérable des oasis d'Ouargla, on a jugé utile d'y mettre un poste permanent pour pouvoir commander les grands nomades qui en possèdent les palmiers. L'occupation du Mzab a été la conséquence nécessaire de celle d'Ouargla.

Dans le département de Constantine, les conditions de l'occupation militaire sont

encore plus faciles. La zone tellienne n'est pas séparée de la chaîne saharienne par de grands espaces sans ressources ; un chemin de fer, terminé jusqu'à Biskra, et projeté jusqu'à Tougourt, assure les mouvements rapides des colonnes ; les populations sont d'ailleurs plus paisibles.

On tient la Petite-Kabylie par Djidjelli et Sétif.

Sur les Plateaux, Constantine, Sétif, Batna, Tebessa, Aïn Beida, sont plus que des postes militaires, ce sont déjà des centres administratifs et européens de certaine importance.

On tient l'Aurès par Batna, Khenchela, et Biskra. On surveille le Hodna par un poste placé à Barika.

Au nord-est, Soukarras commande les montagnes confuses de la Medjerda.

Au sud-est, Tebessa est le point d'appui des colonnes qui ont à opérer dans les monts des Nemencha, et la base de ravitaillement de Gafsa et des postes du Sud Tunisien.

Dans l'extrême Sud, on a une petite garnison à Tougourt pour commander dans l'Oued-Righ.

On a aussi placé un poste à Debila dans le Souf, et l'on y a même maintenu pendant un certain temps une colonne mobile. Cette occupation, qui est particulièrement pénible pour les troupes, et fort onéreuse par suite de la difficulté des transports, avait pour but, au moment de l'expédition dans le sud de la Tunisie, d'empêcher les tribus insoumises de tourner le Djerid par le sud pour entrer sur notre territoire. Debila est relié à Tebessa par Negrine, où se trouve un poste optique.

Des troupes, dont l'effectif est augmenté en temps de troubles, sont disséminées dans les postes que nous venons d'énumérer. En outre, la plupart des villes et des centres importants du Tell servent de garnisons aux régiments du 19<sup>ème</sup> corps d'armée, que l'on maintient à proximité de la côte, c'est-à-dire à portée des ports où ils auraient à s'embarquer au moment d'une mobilisation générale. Si l'on n'avait en vue que le maintien de la tranquillité en Algérie, il y aurait au contraire intérêt à rapprocher les troupes de la lisière nord des Plateaux, d'où leur action s'étendrait à la fois sur le Sud et sur les régions montagneuses du Tell.

En temps d'insurrection, les postes fixes sont tout à fait insuffisants pour tenir les tribus dans l'obéissance ; c'est pourquoi on organise, en outre, des colonnes mobiles destinées à être rapidement portées sur les points où la tranquillité est troublée. Les routes, les voies ferrées qui faciliteront leurs mouvements, la création de nombreux centres de ravitaillement pour qu'elles puissent se passer des convois qui alourdissent, rendront plus efficace leur action, et permettront de diminuer d'autant leur effectif.

Le système de fortification des places de l'Algérie consiste, d'une manière générale, en une redoute formant réduit, où se trouvent les logements de la garnison, les ambulances, et les magasins, et en une enceinte, simple mur de 3 à 5 mètres de haut, percé de meurtrières et tracé en crémaillère, de manière à ce qu'on puisse en flanquer toutes les parties.

Entre la redoute et l'enceinte, se trouvent le camp des colonnes mobiles et, selon les

localités, les maisons de la population européenne et indigène. Dans la plupart des centres où l'on ne maintient pas de garnison fixe, un *bordj*, c'est-à-dire une maison carrée avec mur crénelé, cour intérieure, puits, écuries, etc., sert de logement à l'administrateur, et peut, en temps d'insurrection, servir de refuge à la population. Les stations des chemins de fer, les fermes isolées des caïds, les caravansérails, les maisons de commandement, sont souvent construits de la même manière.

Ces défenses, qui seraient fort insuffisantes contre des troupes européennes, sont parfaitement à l'abri des attaques des Arabes, qui n'ont pas de canons, et il suffit d'une surveillance régulière pour se garder du danger d'une escalade, d'ailleurs très difficile pour les indigènes, qui ne savent pas se munir des engins convenables. Un détachement, si faible qu'il soit, pourvu cependant que son effectif soit proportionné au développement de l'enceinte à garder, peut tenir indéfiniment dans un *bordj*, s'il a des vivres, de l'eau, et des cartouches.

Pendant l'insurrection de 1871, les *bordjs* ont partout résisté, bien que les Kabyles aient essayé de les attaquer par la mine <sup>5</sup>; on peut donc en conclure qu'il vaut mieux avoir un assez grand-nombre de postes de petites dimensions, *bordjs* ou grands blockhaus, offrant des points d'appui nombreux aux troupes mobiles, plutôt que quelques places plus vastes, mais dont la garde même immobilise trop de monde.

La frontière maritime de l'Algérie n'est pas organisée en vue d'une attaque par mer; des batteries protègent toutefois d'une manière suffisante les ports et les mouillages près des côtes. Nous les avons énumérés; mais si l'on pouvait avoir quelque inquiétude en cas de guerre européenne, c'est à la flotte qu'il faudrait remettre le soin de garantir le littoral très étendu de l'Algérie et de la Tunisie.

**Télégraphie optique.** - En attendant que des lignes télégraphiques ordinaires aient pu être posées jusqu'aux postes extrêmes du Sud, et pour y suppléer en temps d'insurrection, on a créé un réseau de postes de télégraphie optique qui rendent de précieux services.

Le centre des communications optiques du Sud-Oranais est au Kheider, d'où l'on est en relation avec el-Aricha et Ras el- Ma, par une station intermédiaire sur le djebel Beguira; avec Géryville (station du djebel bou Derga); avec Mecheria (station du djebel Antar).

De Mecheria, on communique avec Aïn ben Khelil; avec Aïn Sefra (station du djebel Aïssa).

Du djebel Aïssa, on peut communiquer éventuellement avec Aïn Sfisifa et Tiout, et l'on pourrait également communiquer avec Figuig par une station intermédiaire placée au djebel Zaghi au sud d'Aïn Sefra, dans le massif du djebel Mekter.

De Géryville, on est en relation avec Aflou (djebel Okba) et d'Aflou éventuellement

<sup>5</sup>Pendant l'insurrection de 1871, le *bordj* des Beni-Mansour, où se trouvait une garnison d'une centaine d'hommes, sous le commandement du capitaine Mas, résista pendant 52 jours, du 7 avril au 28 juin, aux attaques répétées des Kabyles insurgés. Le manque d'eau fut une des plus grandes difficultés de la défense: il fallait, en effet, s'en procurer en déjouant pendant la nuit la vigilance de l'ennemi qui bloquait le poste et s'approvisionner à l'oued Sahel, à 300 mètres de distance.

avec Tiaret, par une communication directe.

Dans le sud d'Alger, Ghardaïa est relié à Laghouat par la télégraphie électrique.

Dans le sud de Constantine, Biskra est en relation avec Tougourt par des postes intermédiaires au signal de Chegga et à el-Berd. Tebessa est relié à Debila (Souf) par des postes au djebel Doukan, au djebel Ong, et à Negrine (djebel Mahadjer). La distance de Debila à Negrine est de 135 kilomètres environ.

Negrine communique avec Biskra par un poste à Badès, et éventuellement avec Tozer sur le chott Djerid.

Le djebel Ong est en relation avec Gafsa, et Gafsa avec Gabès. Éventuellement, il peut communiquer avec Khenchela.

Une ligne télégraphique ordinaire relie d'ailleurs Tebessa avec Gafsa.

---